

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31891**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Plier de parachute de secours

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de la branche du sport (CPNEF sport) - Fédération française de parachutisme (FFP) | Président de la CPNE |

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3328 - Sport

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- le contrôle de tous les éléments d'un parachute
- le pliage d'une voilure
- l'assemblage, le démontage, le démêlage un parachute complet
- le suivi de son activité
- Respecter les réglementations en vigueur relatives aux normes constructeur et
- Contrôler les différents éléments constituant un parachute (état du parachute, assemblage, déclencheurs de sécurité...)
- Contrôler les pliages effectués
- Mobiliser les éléments techniques et réglementaires liés au parachutisme
- Plier une voilure principale
- Plier une voilure de secours
- Assembler un parachute complet
- Démontez un parachute complet -
- Démêler une voilure
- Mettre en œuvre les formalités administratives, en utilisant les documents réglementaires (règles fédérales et code du sport)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le « plieur de parachute de secours » exerce son activité principalement au sein d'associations sportives ou de structures commerciales affiliées à la Fédération Française de Parachutisme. Ces structures sont des établissements d'activités physiques et sportives.

Pleur de parachute de secours

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

Convention Collective Nationale du Sport

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation tous les blocs de compétences sont évalués.

Pour la VAE la procédure s'effectue comme suit :

§ une première partie « recevabilité » qui doit permettre à la Fédération Française de Parachutisme de vérifier les exigences mentionnées aux articles 5 et 6 du présent règlement. Le candidat précise les motivations de sa demande de validation et retrace ses parcours professionnel, bénévole et sportif. Il rédige un rapport d'expériences acquises sur la base d'une ou deux activités les plus significatives en lien direct avec la qualification de « plieur de parachute de secours ».

§ une commission d'experts désignés par la Fédération Française de Parachutisme, examine l'ensemble des pièces fournies par le candidat. L'évaluation du dossier est faite à partir d'une grille de lecture décrivant les compétences attendues. Cette évaluation est complétée par un entretien et/ou une mise en situation.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31891 - Bloc de compétence 1 : Contrôler tous les éléments d'un parachute | <p>Evaluation lors d'une mise en situation et d'une observation en poste de travail</p> <p>1.1 Respecter les réglementations en vigueur relatives aux normes constructeur, aux directives fédérales et</p> <p>1.2 Contrôler, les différents éléments constituant un parachute, échange de composants démontables (état du parachute, montage, assemblage, déclencheurs de sécurité...)</p> <p>1.3 Contrôler les pliages effectués</p> <p>1.4 Déceler et signaler les produits inaptes à l'emploi par l'utilisateur</p> <p>1.5 Conseil à l'adhérent sur le choix d'un parachute</p> |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31891 - Bloc de compétence 2 : Plier et (le cas échéant) mettre au rebut une voile | <p>Evaluation lors d'une mise en situation et d'une observation en poste de travail</p> <p>2.1 Mobiliser les éléments techniques et réglementaires liés au parachutisme</p> <p>2.2 Plier une voile principale</p> <p>2.3 Plier une voile de secours</p> <p>2.4 Signaler une voile Hors Service</p> |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31891 - Bloc de compétence 3 : Assembler, démonter, démêler un parachute complet | <p>Evaluation lors d'une mise en situation et d'une observation en poste de travail</p> <p>3.1. Assembler un parachute complet</p> <p>3.2 Démonteur un parachute complet</p> <p>3.3 Démêler une voile</p> |
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31891 - Bloc de compétence 4 : Suivre son activité | <p>Evaluation lors d'une mise en situation et d'une observation en poste de travail</p> <p>4.1 Mettre en œuvre les formalités administratives, en utilisant les documents réglementaires (règles fédérales et code du sport)</p> |

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | |

| | | |
|---------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation continue | X | Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant, Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant, Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant, Un représentant de la Fédération Française de Parachutisme ou son suppléant, |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2012 | X | La composition du jury respecte l'article R.335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Plieur ded parachute de secours » avec effet au 27 août 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Fédération Française de Parachutisme

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Fédération Française de Parachutisme

Historique de la certification :

Certification précédente : Plieur de parachute de secours et réparateur.